

Le programme Jean Pile

Mis sur pied en 2009, le programme Jean Pile offre l'opportunité aux écoles primaires et secondaires du Lac-Saint-Jean de récupérer les piles domestiques usées pour les détourner de l'enfouissement.

Pourquoi adhérer au programme?

✓ 1 \$ par kg de pile amassées

Octroi d'un dollar par kilogramme amassé par la RMR.

✓ Une école plus verte

Détourner les piles de l'enfouissement permet de valoriser les composantes.

✓ Sensibiliser les jeunes

Excellent moyen de sensibiliser les jeunes à l'importance de réduire les déchets et valoriser les matières.

✓ Des projets stimulants

Les écoles qui recevront un montant supérieur à 150 \$ par année scolaire devront investir dans des projets à caractère environnemental intégré à la communauté étudiante. Voici quelques exemples :



Activités liées
au compostage



Initiation au
jardinage



Activités
d'horticulture



Nettoyage de
la cour d'école



Chandails pour
brigade verte



Stations
multimatières

Est-ce que les piles sont dangereuses pour l'environnement?

Oui! Les piles qui sont jetées dans la poubelle se retrouvent dans les sites d'enfouissement et risquent de polluer l'environnement en dégageant des produits chimiques toxiques. Les piles collectées via le programme Jean Pile sont envoyées chez *Appel à Recycler*. Les composantes sont ensuite transformées pour en faire, en autres, de nouvelles batteries.

Saviez-vous que...

Une seule pile jetée dans la nature peut contaminer 1m² de terre et 1 000 m³ d'eau... et ce, pendant plus de 50 ans!



Comment ça marche?

1. Inscription de l'école

Identifiez une personne responsable du programme au sein du personnel de l'école.



Communiquez avec la RMR pour inscrire votre école ou pour connaître votre code d'utilisateur chez Appel à recycler.

Attention!

Si le projet est géré par un tiers, assurez-vous que vos boîtes sont envoyées individuellement auprès d'Appel à Recycler afin que la RMR puisse avoir le bilan détaillé à la fin de l'année scolaire. Il est de la responsabilité de l'école de s'assurer que les données soient compilées correctement auprès d'Appel à Recycler.

2. Récupération des piles

En cours d'année scolaire, les élèves apportent les piles domestiques usées dans un des contenants prévus à cet effet à leur école respective. Les piles doivent provenir uniquement de résidences familiales. Aucune affiliation avec un commerce, une organisation ou une industrie n'est permise.

3. Expédition des contenants

Lorsque la/les boîte(s) sont rempli(es), la personne responsable expédie la/les boîte(s) prépayée(s) par Appel à Recycler via Purolator. Lorsque les boîtes ont été réceptionnées chez Appel à Recycler, l'organisme en fait parvenir de nouvelles à l'école. À moins d'avis contraire, la quantité de boîtes retournées à l'école sera la même que celle préalablement expédiée.

Date limite : l'école aura jusqu'au 15 juin de l'année en cours pour envoyer la/les boîte(s) pour qu'elles soient compilées dans le bilan.

4. Bilan et formulaire obligatoires

Appel à Recycler émettra un rapport pour chacune des écoles à la fin de l'année scolaire. Lorsque les montants seront supérieurs à 150 \$, la RMR enverra à l'école un formulaire afin de confirmer l'initiative qui sera mise en place par l'école, avec le montant qui sera accordé. L'école aura jusqu'au **30 septembre de l'année en cours** pour retourner le formulaire afin d'avoir droit à la compensation monétaire.

5. Octroi des chèques et promotion

La RMR fera parvenir un chèque aux écoles participantes au cours du mois d'octobre et effectuera le compte rendu des retombées du programme en faisant la promotion d'initiatives dans des écoles.



Régie des matières résiduelles
Lac-Saint-Jean

Responsable du programme « Jean pile »

416-239-0513 / 418 669-0513
625 rue Bergeron Ouest, Alma, G8B 1V3
info@rmrlac.qc.ca
www.rmrlac.qc.ca



**RECYCLEZ vos
BATTERIES
CANADA!**

Bilan, expédition et recyclage des piles

100 Sheppard Ave East, Suite 800, Toronto, ON, M2N 6N5
416-307-2853
info@appelarecycler.ca
www.recyclezvosbatteries.ca